

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2016

Présents : Roland BOISSIERE, Erik MOUCHEBOEUF, Jean-Pascal MERCIER, Myriam BOURNAZEL, Julie BARRAL Denise PEIGNAUD, Michèle CAUMES, Hélène NANCIU Michel MAGNE, Frédéric PONS, Clément THERY

Procuration :

Excusé :

Absent :

Secrétaire de séance : Hélène NANCIU

Séance ouverte à 18h00

1) Modification des statuts de la CCL&L-Prise de compétence « Maison des Services Publics » :

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que suite au Conseil Communautaire du Lodévois et Larzac qui s'est déroulé le Jeudi 17 décembre 2015, le Conseil Municipal doit se prononcer pour entériner les nouveaux statuts de la Communauté de communes et prendre acte sur :

LA PRISE DE COMPÉTENCE «MAISON DES SERVICES PUBLICS» - ARTICLE 9 – ALINÉAT 9

MAISON DES SERVICES PUBLICS :

- Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service au public afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations

Voté à l'unanimité des présents.

2) D.I.A. :

- Parcelles AD98-AD99 Les Besses Vente BRENAZ MUNOZ J/GALLICE A

A l'unanimité des présents, la Commune n'exercera pas son droit de préemption.

- Parcelles AE72-AE76 et AE77 Soulagets Vente BARRAL S/GUINTRAND Y

A l'unanimité des présents, la Commune n'exercera pas son droit de préemption.

-Parcelles AD71-AD72-AD76-AD77-AD78 et AD79 les Besses Vente GIPOULOU A/PONTILLO O.

A l'unanimité des présents, la Commune n'exercera pas son droit de préemption.

QUESTIONS DIVERSES :

- Délais de réparation et sécurisation de la RD25 en direction de Madières

- Carrefour à la sortie du village direction Navacelles et Madières

- Lecture de la lettre du directeur de l'agence des routes concernant la signalisation des hébergements, les déviations, la limitation de vitesse, évacuation des eaux pluviales à la Baume Auriol.

- Réponse des demandes de dédommagements pour les dégâts suites aux intempéries du mois de septembre 2015. Attente du rapport d'expertise des services de l'Etat.

Le Maire,
Roland BOISSIERE

